

des initiatives gouvernementales. A mon avis, l'action des gouvernements est beaucoup plus efficace quand elle reçoit l'appui bénévole de citoyens bien informés. L'incitation de la part d'un tel organisme bénévole à utiliser à fond les ressources naturelles renouvelables forgera un lien entre les gouvernements et les citoyens. A mesure que les années avanceront, un tel lien, à mon avis, assurera un effort démocratique du pays entier pour réparer les ravages du passé, élever les niveaux de vie réels du présent et protéger les droits des générations à venir. La philosophie qui découle du respect de toute la création est le fondement sur lequel se bâtissent toutes les civilisations et les cultures. A ce sujet également, je crois que nous avons une magnifique occasion, si nous pouvons réaliser cette coordination entre l'œuvre du gouvernement et celle des groupements bénévoles du pays, de persuader notre jeunesse de la merveilleuse possibilité qui s'offre à nous de développer notre pays.

En conclusion, je dirai qu'à mon avis, la collaboration et la direction fédérales-provinciales, soutenues par une organisation bénévole qui s'étendrait à tout le pays, ouvrent une nouvelle voie dans les relations humaines où les différences entre les gouvernements, les régions et les localités sont oubliées et une nouvelle fraternité est inspirée par un noble objectif: la mobilisation de toutes les ressources humaines vers un but qui est la sage utilisation de nos ressources naturelles éternellement renouvelables.

J'ai parlé en particulier du problème de la conservation évoqué dans la résolution qu'a proposée l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre. Je demanderai aux honorables députés de considérer le but de cette résolution et l'esprit dans lequel elle est présentée. Il n'est guère aisé d'atteindre ces objectifs. Il faut un but; il faut de l'imagination pour atteindre ces objectifs et il faut dresser des plans pour l'avenir. En terminant, je demande aux députés d'appuyer cette résolution qui mérite d'être étudiée par la Chambre et d'être mise en œuvre par la suite.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots. L'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) a donné à entendre que les députés conservateurs, c'est-à-dire les membres du parti conservateur-progressiste, manquent peut-être d'imagination. Lorsque l'honorable député nous parle d'imagination, nous savons qu'il parle en connaissance de cause, lui qui habite une région merveilleuse du pays, le sud de la Colombie-Britannique, terre de jolis vergers, de lacs profonds et de belles

[M. Herridge.]

montagnes, pays du grand Ogo Pogo, cette créature fabuleuse de plusieurs centaines de pieds de long qui nage, la tête à 20 pieds au-dessus de l'eau, dans le beau lac Okanagan.

On nous accuse d'aborder cette résolution avec légèreté. Évidemment, il nous faut être prudent à l'égard de résolutions de cette longueur et de cette envergure car il nous faut nous garder de nous mêler dans ses filets. C'est pourquoi j'aborde la résolution avec une certaine prudence; je cherche à protéger mes deux ailes. Il faut procéder avec soin puisqu'on a fait preuve d'imagination dans la préparation de cette résolution. Je m'oppose énergiquement à cette idée dans la mesure où elle comporte un élément de défiance à l'endroit du gouvernement actuel.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de créer un comité qui usurperait les fonctions du gouvernement. Nous avons un gouvernement admirable dirigé par le premier ministre (M. Diefenbaker) qui jouit de la confiance de la population canadienne, plus probablement que tout autre premier ministre depuis bien longtemps...

M. Byrne: Voilà un discours sur la conservation.

M. Thomas (Middlesex-Ouest): ...et qui est entouré d'un cabinet admirable. Je tiens à exprimer ma confiance à ce gouvernement.

M. Argue: L'honorable député a-t-il des craintes au sujet de la prochaine mise en nomination?

M. Thomas (Middlesex-Ouest): Je suis sûr que le gouvernement peut s'acquitter de ses devoirs avec autant de diligence et de compétence que toute commission qu'on pourrait créer.

Puisque l'objet de la résolution est réellement d'aider à préparer l'avenir du Canada, je vais l'appuyer avec réserve. Il faut préparer l'avenir soit sur le plan individuel soit sur le plan collectif, soit encore au niveau du gouvernement. Nous ne pouvons pas nous passer d'un programme et je puis imaginer des circonstances où le Canada pourrait avoir besoin d'une commission générale d'organisation administrative. Ce serait une sorte de commission royale en permanence, qui serait établie au moins en partie de la même manière et qui serait chargée d'enquêter sur les divers aspects de notre vie économique et sociale dont l'examen s'impose souvent.

Nous venons de créer une commission royale pour enquêter sur nos ressources d'énergie et pour soumettre des vœux à cet égard. Si nous établissions une commission royale ou un comité d'organisation suivant les